

La réforme

La réforme des chèvres incurables réduit considérablement les réservoirs de bactéries responsables des infections mammaires. Certains animaux considérés comme à risque sont également prioritaires dans la réforme, afin de limiter l'apparition de nouvelles infections.

Les objectifs de la réforme

Les chèvres incurables sont des réservoirs de bactéries. Souvent sans manifestation clinique, elles représentent le premier facteur de transmission des mammites. Leur élimination améliore la situation sanitaire du troupeau : le niveau de concentrations cellulaires du tank va diminuer.

Une diminution du nombre de chèvres infectées réduit la « pression d'infection » et favorise de ce fait l'efficacité des mesures préventives (désinfection des trayons, réglage de l'installation de traite, ...).

Les cibles de la réforme

Les chèvres à risque

Certaines chèvres sont considérées comme à risque c'est-à-dire plus sensibles aux infections que les autres : malformation de la mamelle, trayons abîmés.



Mamelle poreuse

Les **malformations mammaires**, un **pis poreux**, sont des facteurs qui favorisent les inflammations et l'augmentation du nombre de cellules dans le lait. De même, une **mamelle pendante, décrochée**, qui a tendance à traîner sur le sol, présente un risque de blessure et d'infection plus important. Ce sont des défauts impossibles à corriger.

Au cours du temps, différentes agressions (objets tranchants, coups de cornes, piétinement...) coupent ou déchirent le trayon de certaines chèvres. Même si ces blessures sont soignées, les défenses naturelles de l'animal contre la pénétration microbienne s'en trouvent affaiblies.

Les **chèvres ayant eu une mammite clinique** pendant la lactation sont également à risque dans la mesure où nombre d'entre elles ne sont pas bactériologiquement guéries (il n'y a plus de symptôme observable mais des bactéries restent présentes).

Des lésions (indurations, abcès, déséquilibres, hypertrophie des ganglions rétromammaires...) repérées par palpation de la mamelle témoignent de séquelles d'infections anciennes et irréversibles.



*Demi-mamelle restante après
mammite gangréneuse sur l'autre
côté (perte du côté)*



*Ganglion rétromammaire
hypertrophié et abcédé
(Abcès caséeux)*



*Mamelle décrochée, pendante,
déséquilibrée*

Les chèvres incurables

Une chèvre incurable est une chèvre infectée en fin de lactation et qui l'est toujours à la mise bas suivante, malgré un traitement antibiotique au tarissement réalisé dans de bonnes conditions.

Elle ne réagit pas aux traitements antibiotiques ciblant les infections mammaires. On la trouve assez souvent parmi les chèvres à risque.

**Attention, elle peut contaminer d'autres chèvres
au cours de la traite !**



Mamelle déséquilibrée

Quand et comment réformer

Les réformes pour des problèmes de santé mammaire, sont le plus souvent envisagées au tarissement. Elles nécessitent d'être anticipées en amont de la mise à la reproduction de façon à disposer d'un taux de renouvellement suffisant.

Les concentrations cellulaires apportent une information sur la santé de la mamelle. Les résultats des comptages fournissent des critères supplémentaires pour orienter le choix des réformes parmi les animaux à risque ou incurables.

Pour utiliser et interpréter les concentrations cellulaires, ne tenir compte que des résultats obtenus entre 15 et 250 jours de lactation (c'est ce qui est fait automatiquement dans la classification réalisée dans le cadre du contrôle laitier officiel).

Les chèvres à réformer sont, de préférence :

- celles présumées infectées au tarissement avec une forte inflammation de la mamelle (au moins 3 résultats de concentrations cellulaires supérieurs ou égaux à 2 millions de cellules / ml (G¹))

ET avec une mamelle présentant des **lésions** (abcès, indurations, déséquilibre de la mamelle...) perceptibles à la palpation **ou** des **défauts de conformation** (trayons surnuméraires, porosité...) **ou** ayant eu une **mammite clinique** pendant la lactation.

- celles présumées infectées avec une forte inflammation de la mamelle (au moins 3 résultats de concentrations cellulaires supérieurs ou égaux à 2 millions cellules / ml) (G*¹) à la lactation précédente

ET qui malgré un traitement antibiotique au tarissement (voie intramammaire), **redémarrent la lactation avec un fort niveau d'inflammation de la mamelle** (un premier résultat de concentrations cellulaires, obtenu à plus de 15 jours de lactation, supérieur ou égal à 2 millions cellules / ml).

¹ Classification réalisée dans le cadre du contrôle laitier officiel

Toujours importants dans la prise de décision, les antécédents de mammite clinique, la présence de malformations, d'abcès, d'indurations ou de déséquilibres, vont être particulièrement déterminants en l'absence d'information sur les concentrations cellulaires, ces critères de santé mammaire seront couplés à d'autres éléments de décision (âge, reproduction, production, ...) selon les objectifs de conduite du troupeau.



Collection : L'Essentiel

Document rédigé sous l'égide de l'ANICAP au sein du groupe technique « cellules » animé par R. de Cremoux (Institut de l'Élevage).

Elaboration par : GIE Elevage Midi-Pyrénées, GIE Herbivores Aquitaine, Chambres d'Agriculture 09, 12, 31, 46, 47, 82 ; EDE 32, 81 ; Etoile du Quercy, Lactalis, Coopérative 3A, Association des Eleveurs de Dordogne ; Union des producteurs fermiers 64, Institut de l'Élevage.

Avec les avis de : Filière-lait, Rhône Alp'Élevage ; Chambres d'Agriculture 16, 18, 37, 79 et 85 ; GDS 07 et 69 ; GTV 79 ; Organismes de conseil en élevage 17, 26, 49, 71, 79 et 85 ; Anses Niort ; Station expérimentale du Pradel ; Entreprises et coopératives laitières (Eurial, Triballat Rians)

Rédaction originale : Région Centre – Ile de de France

Crédits photos : R. de Cremoux (idele), D. Bergonier (ENVT, Pathologie de la reproduction)

Financement : FranceAgriMer

Dépôt légal : 4^e trimestre 2013 © Tous droits réservés à l'Institut de l'Élevage

Décembre 2013 : Réf 001338064

